

PAROLE DE CHERCHEUR



Roméo Fontaine est chargé de recherche à l'Institut National d'Etudes Démographiques. Il est spécialiste des

questions liées à la perte d'autonomie et à la dépendance des séniors. Il participera à la journée d'étude organisée le 15 juin à l'IRIAF sur cette question.

G.R. : En quoi la question de la perte d'autonomie constitue-t-elle un enjeu de société ?

R.F. : Avant tout, parce que la perte d'autonomie est un risque qui concerne potentiellement toutes les personnes âgées et qu'elle a des répercussions considérables sur la qualité de vie. Sans comp-

ter la charge qui pèse sur les familles et l'extrême fragilité économique du secteur médico-social... En termes de prise en charge, ces constats nous interrogent nécessairement : souhaite-t-on davantage sociabiliser cette prise en charge ? Se reposer sur les solidarités privées ou sur une mobilisation accrue de la responsabilité individuelle ?

GR : En raison du vieillissement de la population, le financement de la dépendance est-il insoluble ?

R.F. : Non, pas du tout. Il faut garder à l'esprit les ordres de grandeur : les dépenses publiques associées à la perte d'autonomie (hors soins) représentent 12 milliards d'euros par an. Ce montant augmente du fait du vieillissement, mais il est, au final, modeste, comparé aux autres budgets sociaux. Si la nécessité de réformer notre

système de prise en charge est partagée par tous, la difficulté est, encore une fois, de se mettre d'accord sur les sources et les modalités de financement.

GR : La solution passe-t-elle par le recours au financement privé ?

R.F. : Il existe effectivement différents leviers pour soutenir le développement du marché de l'assurance dépendance, faciliter les sorties en rente dépendance des assurances vie ou développer les prêts viagers hypothécaires. Mais tout le monde ne peut pas recourir à ces financements privés. On peut aussi s'interroger sur la possibilité de conditionner l'aide sociale aux patrimoines des bénéficiaires, ce qui permettrait, à ressource publique donnée, de réorienter l'effort public vers les personnes âgées les plus fragiles.

Évènement...



La conférence internationale de référence dans le domaine de l'incendie, organisée par l'**International Association for Fire Safety Science (IAFSS)**, aura lieu à Lund (Suède) du

12 au 16 juin. A cette occasion, des groupes de travail se réuniront afin de mener des réflexions et de coordonner les activités de recherche sur des thématiques présentant des verrous scientifiques forts. Cette année, dans le cadre du groupe de travail McFP (Measurement and Computation of Fire Phenomena), une équipe, coordonnée par **Thomas ROGAUME** (IRIAF-Université de Poitiers) avec Stanislav STOLIAROV (Université du Maryland) et Morgan BRUNS (NIST), a été chargée de réfléchir sur la problématique de la dégradation thermique de matériaux solides. Son objectif : mettre en commun l'ensemble des travaux (expérimentaux et numériques) sur la dégradation thermique des solides.

Un regard sur... les inégalités intergénérationnelles



De nos jours, l'idée que le milieu d'origine des parents ne doit pas déterminer les trajectoires individuelles de leurs enfants est une caractéristique essentielle d'une économie saine et constitue un droit dans beaucoup de pays. Pourtant, les études économiques montrent que la persistance d'inégalités intergénérationnelles reste forte à travers le monde.

Cette persistance intergénérationnelle décrit **dans quelle mesure les attributs des parents sont retransmis à leurs propres enfants** : revenus, richesse, consommation, éducation, statut socioéconomique... Autrement dit, si la persistance intergénérationnelle est élevée, les différences d'attributs entre les parents se répercutent fortement sur leurs enfants et l'héritage des inégalités est important. Les inégalités se creusant de génération en génération, la transmission des inégalités devient alors de plus en plus difficile à accepter. Elle est aujourd'hui une source de débats et de protestations dans beaucoup de sociétés.

...

LA SUITE